



Conseil municipal du 15 décembre 2014 | Délibération n°46

Intervention de Matthieu THEURIER au nom du groupe écologiste

Soutenons l'habitat participatif

Madame la Maire, cher-e-s collègues

L'habitat participatif permet à des groupes de citoyens de concevoir, créer et gérer leur habitat collectivement.

Leur participation active à la conception de leur lieu de vie permet de mieux répondre à leurs besoins.

Ces projets sont aussi animés par la volonté de renforcer les solidarités entre voisins et de lutter contre l'isolement. Cela passe notamment par la mutualisation d'un certain nombre d'équipements ou d'activités.

Soucieux de leur ouverture au plus grand nombre, ils cherchent à construire au meilleur coût. En mutualisant certains espaces ou services, en engageant des chantiers en auto-construction, ils participent à rendre le logement plus accessible économiquement. La loi ALUR, en créant le statut de coopérative d'habitants les a de plus dotés d'une reconnaissance juridique et d'outils pour limiter la spéculation immobilière. Ainsi, au Québec, où 60 000 personnes vivent en coopérative d'habitants, le prix moyen des loyers est 40 % inférieur à celui du marché.

Ils sont aussi animés par le respect de l'environnement. La plupart des projets sont particulièrement innovants en matière d'éco-construction. C'est le cas de l'habitat participatif de Chevaigné qui est sorti de terre il y a désormais un an.

Enfin, ces projets sont soucieux de l'intérêt général et mixent souvent des espaces privés avec des espaces semi-publics comme une salle de réunion ouverte au quartier, c'est le cas à Rennes avec l'habitat groupé de la Carrière qui existe depuis le début des années 1980.

Cela fait cinq ans désormais que les membres du projet d'habitat participatif de Max Jacob à Rennes cherchent à acquérir un terrain. Nous sommes donc heureux de voir cet achat se concrétiser. Une dizaine d'autres projets à Rennes attendent eux aussi de pouvoir disposer d'une telle opportunité. Ce sera le cas pour un groupe d'habitants sur le boulevard de l'Alma. La demande des Rennais pour ce type de projet est confirmée. Par les valeurs que portent ces projets, ils relèvent d'une économie solidaire et de l'intérêt général. Il nous faut donc rapidement définir une méthode pour les accompagner au mieux, à l'image de villes comme Paris ou Strasbourg qui se sont d'ores et déjà dotées d'outils pour faciliter leur réalisation.